

Sixth Session

New York, 5-26 March, 1975

Rapport sur la normalisation des noms
Géographiques

Rapport d'Activité

Document présenté par le Liban

Depuis la deuxième conférence des N.U. (Londres 10-31 Mai 1972)
j'ai reçu les documents suivants:

- 1- Un circulaire N° 5 de M.NEDELEC en date du 2 Janvier 1973 pour la translittération de l'arabe en caractères latins (Maroc et Tunisie) .

Critique: L'Arabe Tunisien selon la translittération n'est pas pratique pour les noms géographiques et d'autant plus pour les travaux cartographiques. Ex: Jim par \tilde{z} - Kha par X ...

- 2- Un circulaire N°6 en date du 22 Janvier 1973 pour la Mauritanie et l'Algérie . C'est le système qui a été adopté par l'IGNF - Paris Avril 1967 .

- Tous ces circulaires n'appliquent pas le système que les experts Arabes ont adopté à la conférence de Beyrouth de 1971 ni le projet de résolution présenté par le groupe arabe à la deuxième conférence de Londres 10-31 Mai 1972 .

Toutefois ces modifications concernent principalement les signes diacritiques. Elles s'appuient sur la phonétique française.

Le système uniforme de Romanisation une fois établi pour tous les pays utilisant l'alphabet latin sera adopté aisement pour l'arabe classique.

Pour les pays arabes deux phonétiques (Française et Anglaise) sont de rigueur depuis la 1ère conférence de Genève.

- 3 - J'ai reçu un glossaire de la Jordanie ,il se base sur le système établi à la conférence régionale de Beyrouth 1971 .

Il contient quelques lacunes: Urdun au lieu de Urdunn. Jēbāl au lieu de Jibāl (montagne)...

- 4 - J'ai envoyé une lettre officielle le 10/10/74 au Chef de la section Culturelle de la ligue arabe pour me mettre au courant des activités des pays membres de la ligue Arabe sur l'application des résolutions de la conférence de Beyrouth et de Londres et sur la possibilité d'une réunion régionale.

Jusqu'au jourd'hui je n'ai pas eu de réponse.

- 5 - Des pays comme la Finlande (Suomi) et la Pologne (Polska) n'ont fait la correspondance pour leur communiquer le système adopté à la conférence de Londres ainsi que la vérification des Toponymes arabes pour leurs cartes géographiques et Atlas , concernant les pays arabes. J'ai contrôlé ces noms et envoyé la transcription acceptable.
- 6 - Chaque pays de langue latine et suivant sa phonétique utilise soit des signes diacritiques spéciaux pour les voyelles longues (ā, â) notamment et des diagrammes particuliers (ch, sh) c'est la raison pour laquelle chaque pays arabe a adopté un système s'appuyant sur ces particularités.

En tant qu'expert pour le groupe arabe je propose que chaque entité géographique pour les noms arabes sera précédée du nom local traditionnel selon la phonétique de la langue latine utilisée.

ex.: Lebanon (Lubnān), Liban (Loubnāne)
Aleppo (Ḥalab) , Alep (Ḥalab)
Damascus (Dimashq) Damas (Dimachq)
e Ayn = 'Ayn = Aīn = Source .

- 7 - Le Liban a établi le 11/12/02 une liste officielle bilingue des noms des villes, villages libanais qui s'appuie sur la prononciation locale usuelle , et qui n'a pas encore été diffusé publiquement.

La carte de base terminée (ainsi que les cartes dérivées) elle est en cours de révision selon le système de romanisation recommandé à Londres avec des particularités locales (le ta marbouta décliné
ex: Zahlé au lieu de Zahlah , la lettre ayn par a isolée
ex: Baalbek tout en étant une consonne; les voyelles étant considérées longues ex: bab au lieu de Bāb, Mazar au lieu de Mazar ainsi que les prononciations locales courantes: Trāblos au lieu de Tarābulus dans le but de la normalisation.

Pour les cartes géographiques générales (pour les pays arabes notamment ont été mentionnés les noms locaux ex: Egypte (Miṣr) le Caire (Al-Qahirah) Tripoli (Trāblos).

- 8 - Dans le bulletin d'information de l'IGN N°26 une liste remarquable des pays et capitales du monde a été établie avec le nom français usuel et le nom local usuel.

La Palestine n'a pas été mentionnée et la capitale connue actuellement de tout l'Orient est Al-Quds et non le nom historique Jerusalem qu'en doit signaler entre parenthèse .

Le nom local du Liban Loubnāne est sans l'article (el) ainsi que Miṣr Egypte qu'on doit exclure. L'article (al) par contre pour Urdunn(al) est exigé et n'a pas été signalé.

Pour le Maroc le nom local usuel Maghreb (al) est exact en arabe classique et la prononciation locale populaire dans la remarque (46) est à exclure.

- 9- Pour chaque pays arabe en particulier existe en annexe une liste des personnes compétentes pour tout renseignement concernant ^{particulièrement} la normalisation des noms géographiques car elles ont assisté conférences internationales et régionales.
- 10- Au Liban, les cartes générales utilisent le remarquable guide de Romanisation de 1972. Il tient compte du système recommandé par la conférence régionale arabe à Beyrouth ainsi que le projet de résolution présenté par le groupe arabe à la deuxième conférence internationale de Londres exception faite pour la consonne ayn par une virgule renversée au lieu de ^{ce} qui n'est pas en usage en cartographie car il est omis ou non noté. signe 96

Ex: Arab. Alī - Ammān ...

Pour rendre plus universel le guide je suggère les additifs suivants:

- 1 - Possibilité en cartographie d'exclure la virgule sous les lettres h, s, d, t, z
- 2 - Exceptionnellement pour les noms notoires conserver pour la lettre q, K ou C ex: Kabyke, Kasbah, Kaïrouan, Wakf - Coran, Mascat, Socotra, Cadi.
- 3- Considérer les voyelles longues tout en supprimant l'accent " tiret".
- 4- Les lettres sine , et sad en intervocalique redoublées: ex: Mussa.
- 5- La lettre nūn ou noun en finale : ne précédée de a, e, io ex: Lubnān. Dīn.
- 6- Pour la consonne ayn à omettre en cartographie ex: ayn ou aīn.
- 7- Possibilité du Fatha ya soukoun en Aī équivalent à Ay. ex: Ayn, Aīn, Sayda, Saīda , pour des raisons notoires .
- 8- Le signe Fatha court à transcrire en e. ex/Al ou el pour l'article; telle ^{soit} Jamel, Deir, pour éviter des confusions.
- 9- Le signe Kasra court (antérieure étirée demi fermée) en e. ex: Maghreb Malek.
- 10- Le signe damma court en O surtout initialement ex: Oman, Omar et postérieure arrondie ex: Borj Khor, Doha.
- 11- La possibilité de damma Waw en ou ex: Sour .
- 12- La déclinaison finale at en et ex: Madinet esh Shaab et sans liaison Madiné Birké . Birk(et) (bassin)

ANNEXE

- Arab League : Mr Mohammed Taha Nemr,
General Secretariat (Cultural Section)
- Abu Dhabi : Mr Issa Khalafan,
Ministry of National Education
- Dubai : Mr Ahmad Ben Sulten Ben Salim,
General Director of Harbour and Customs
- Egypt (Miṣr) : Mr Nasr es Sayed Nasr,
Vice Dean
Faculty of Arts, Ein Shams University
Mr Mohammed Abdel Fattah Mohsen,
Director of the Survey of Egypt
- France : Mr François Nédélec,
Ingénieur en Chef Géographe
Representative Afrique du Nord
- Irāq : Mr Ibrahim Shawkat,
University of Baghdad
- Jordan (Urdunn) : Mr Salah Eddine Buhayry,
Professor of Geography
University of Jordan
Mr Adel Ghosha
- Kuwait : Mr Mahmoud Abbas Ahmad,
Shwaykh, Secondary
- Lebanon (Lubnān) : Colonel M.Z. Ayoubi,
D.A.G. (Beyrouth) - Lebanese Army
- Libyan Arab Republic : Dr Hadi Bulugma,
Vice President and associate Professor
of Géography - Libyan University
- Palestine : Mr Constantin Khmar
Delegate of central Research
- Saūdi Arabia : Mr Abdallah Wahibi,
University of Riyadh
- Sudān : Mr Sayed Sherrif Ahmad,
Sudan Embassy (Lebanon)
- Syria (Suriya). : Mr Abdel Morshid Azzawi,
University of Damascus
- Ḥūnis : Mr Abdel Magid Zoucib,
Inspector, Ministry of National Education
- Yemen (Yaman) : Mr Hussein Zamari